



Conseil municipal

Lundi 4 juillet 2022

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargée de «régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ».

Le conseil municipal du lundi 4 juillet 2022 se tiendra à 18h.

[Découvrez l'ordre du jour](#)

Adresse

Hôtel de Ville
1 place de la République
78190
Trappes